



COMMUNE DE CHISSEY-EN-MORVAN

RAPPORT DU CONSEIL EN DATE DU 18 FEVRIER 2011

Séance ordinaire, sur convocation du 10 février 2011

Membres présents : 09/11

Michel CRIQUI, Gérard JOCTEUR, Francis BOURGEOIS, Boris PETER, Alain MENART, Bernard MOREAU, Jean Pierre TROPIN, Jean Claude FRAZEY, Jean Pascal FOURNEAU.

Le maire ouvre la séance à 19h00

Monsieur Jean Pascal FOURNEAU est nommé Secrétaire de séance.

- **Approbation du PV de la dernière séance :**

Lecture est faite du compte rendu du conseil en date du 26 novembre 2010.

→ **Le PV du 26 novembre 2010 est adopté à l'unanimité**

- **Conseil général - Aide aux communes (subvention PIIC).**

Dans le cadre du Programme d'Intervention pour l'Investissement Communal, nous demandons une subvention au Conseil général.

Dans ce cadre des devis ont été réalisés pour les travaux suivants :

1. Remplacement du meneau du clocher de l'église pour un montant de 3664 € HT.
2. Remplacement gainage de la chaudière communale = 2687 € HT
3. Remplacement de 3 fenêtres de la classe CM1 - CM2 = 4843 € HT
4. Ravalement à l'identique de la façade de l'agence postale = 7380 € HT

Soit un total de 18574 € HT

Une subvention de 9234 Euros pourrait nous être accordée.

→ Le conseil donne son accord à l'unanimité pour demander cette subvention.

- **Centre de Gestion 71 - convention-cadre « Missions facultatives »**

Le maire indique au Conseil municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône et Loire, a mis en place un service destiné à assurer le remplacement du personnel titulaire indisponible ou à faire face à un besoin occasionnel ou saisonnier de personnel dans les meilleures conditions.

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal**

- **Décide** d'adhérer à compter du 1^{er} Janvier 2011, au service des emplois temporaires et de remplacement des secrétaires de mairie du Centre de Gestion de Saône et Loire afin de pourvoir les emplois temporaires et d'assurer le remplacement d'agents titulaires momentanément indisponibles.
- **Donne pouvoir au maire** pour signer la convention et toutes pièces s'y rapportant ;
- **Décide** d'inscrire au budget les crédits et de mettre en recouvrement les recettes nécessaires pour l'application de ladite convention ;
- **S'engage** à rembourser au Centre de Gestion et à réception du titre de recettes, l'intégralité du coût mentionné dans la convention précitée.

Recrutement : en application de la convention au service des emplois temporaires, Mademoiselle Sophie MOROT-RAQUIN désignée par le Centre de Gestion sera recrutée à partir du 1^{er} Mars 2011 pour le remplacement de Mademoiselle Carine CHARLOT et pour une période de 6 mois.

→ **Décision** acceptée à l'unanimité.

• **Subvention au C A C pour le feu d'artifice de la fête de l'été :**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 8 voix pour, Monsieur Alain MENART Président ne prenant pas part au vote,

- **Décide** d'octroyer au Comité d'Animation de Chissey (C A C) une subvention de 600 Euros pour le feu d'artifice de la fête de l'été.

Cette somme sera inscrite au budget primitif 2011 au chapitre subvention.

• **Groupement de commande CCA/Communes : marché public de travaux : réalisation de l'opération « Point à Temps » - année 2011.**

Un marché public de travaux devra être publié prochainement pour la réalisation de l'opération « Point à Temps » sur la voirie intercommunale et sur les voiries communales des communes de la Communauté de Communes de l'Autunois.

Afin de réaliser des économies d'échelle, les communes et la communauté de communes ont décidé pour l'année 2011 de mutualiser les moyens. Aussi, une convention de groupement de commande vous est proposée pour un marché public de travaux à procédure adaptée. Cette convention sera d'une durée d'un an.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal ;

- **Décide de ne pas adhérer** au groupement de commande intitulé : groupement de commande Communauté de Communes de l'Autunois/Communes de la C.C.A. opération « Point à Temps année 2011

- **Schéma Directeur de Desserte Forestière**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal ;

- **Approuve** la proposition du Centre National de la Propriété Forestière pour l'animation de deux dessertes forestières dans le cadre de la seconde Charte Forestière du Territoire prévues sur la commune de Chissey à savoir ;

N° 1 - Secteur : Patuet, le Gravillot, Bois Chapelier la sortie de la roue se faisant sur la route forestière de Ruisselle.

N° 2 - Secteur : Les Soitures, la Mouche, la Place, les Boulandiares.

Ceci pour un coût estimé pour l'animation de 7635 Euros H.T.

- **Travaux voirie : Réfection avaloir trottoir Garage BACHELET.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal ;

- **Approuve** le devis de l'entreprise SNTPAM concernant la réfection d'un avaloir

Sur la RD 980 pour un coût de 1 136,20 E. TTC soit 950 E. H.T.

Questions Diverses

- **Sydesl ;**

Communication par le maire au conseil municipal du bilan d'activités du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL) pour l'exercice 2009.

- **Elections cantonales ;**

Réservation de la salle des fêtes pour réunion publique :

- le 4 Mars 2011 pour Monsieur Jean Louis MARTIN
- le 11 Mars 2011 pour Monsieur Jean Batiste PIERRE.

- **Conseil d'école du RPI le 15/02/2011**

Le Maire fait un compte rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du RPI du 15 Février 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.